

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 28 (1966)
Heft: 5

Artikel: Tendances de l'évolution dans le domaine des faucheuses portées
Autor: Bergmann, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tendances de l'évolution dans le domaine des faucheuses portées

par F. Bergmann, Brougg

Les barres de coupe modernes pour tracteurs (faucheuses latérales portées), connues depuis longtemps, ont été sérieusement concurrencées il y a quelques années par les barres de coupe portées à double lame qui furent d'abord prévues uniquement pour être adaptées au système d'attelage trois-points du relevage hydraulique. Il s'agissait donc dans ce cas de faucheuses arrière portées. Pour faire la différence avec les matériels de ce genre de type plus ancien, il convient de préciser qu'ici la coupe du fourrage avait lieu sur le côté et non pas dans l'axe de la machine de traction. Les faucheuses arrière proprement dites (elles sont généralement des matériels semi-portés) coupent en effet le fourrage derrière le tracteur. Mais leur emploi exigeait que l'on roule en marche arrière. Cela explique peut-être pourquoi les quelques types de faucheuses de ce genre que l'on voit encore ici et là n'ont pas réussi à s'imposer. En ce qui concerne les barres de coupe à double lame, elles n'ont pas connu le succès auquel on s'attendait. La raison en est probablement que ce dispositif de coupe ne pouvait être monté qu'à l'arrière de la majorité des tracteurs. Comparativement aux barres de coupe latérales portées, de telles faucheuses doivent donc être la plupart du temps démontées et remontées chaque fois pour permettre la mise en place d'autres matériels de travail ou l'accrochage de remorques. Bien que ces deux opérations puissent être effectuées assez rapidement, les agriculteurs réfléchissent à deux fois avant de faire l'acquisition d'une faucheuse présentant cet inconvénient majeur. Les avantages offerts par les barres de coupe à double lame (plus grande superficie fauchée à l'heure grâce à l'allure rapide à laquelle on peut rouler et meilleur travail de coupe dans de mauvaises conditions de travail) ne sont contestés par personne. La vitesse d'avancement plus rapide que permettent ces matériels ne se montre toutefois possible que sur les grandes parcelles de forme régulière et de surface unie. C'est la raison pour laquelle les faucheuses arrière portées à double lame ne présentent vraiment de l'intérêt que pour les grandes entreprises agricoles. Remarquons en passant que deux fabriques de tracteurs qui, sur demande, équipent leurs machines d'une barre de coupe latérale à double lame, ont vu baisser rapidement le chiffre des ventes de leurs barres de coupe latérales classiques à lame simple.

Au cours de l'année dernière, on a assez souvent parlé d'une faucheuse arrière de conception entièrement nouvelle. Il s'agit de la faucheuse portée à tambours rotatifs. Cette machine se compose de deux paires de tambours entraînés par la prise de force et tournant en sens inverse. Deux lames horizontales articulées, pouvant être changées en quelques secondes, se trouvent à la partie inférieure de chaque tambour.

Les tambours tournent à très grande vitesse. L'herbe est parfaitement coupée et forme deux endains bien aérés. Les lames s'escamotent au contact d'un obstacle. En cours de travail, la machine repose sur quatre patins. Sa largeur de coupe est de 1 m 60. Elle peut être utilisée pour tous les fourrages. La hauteur de coupe est réglable. Cette faucheuse portée d'un nouveau genre permet d'effectuer la coupe du fourrage sans bourrages. Son entretien se réduit à un minimum, car il n'est pratiquement plus nécessaire d'affûter les couteaux (ils s'effacent devant les obstacles éventuels et il n'y a pas de contre-lames). Comme la faucheuse à tambours rotatifs ne peut pour le moment être montée qu'à l'arrière des tracteurs, elle présente évidemment aussi le même sérieux inconvénient que les barres de coupe arrière à double lame. De plus, les faucheuses à tambours rotatifs que l'on vit à l'œuvre lors de démonstrations mises sur pied l'année dernière, ont fait apparaître qu'il faut une puissance élevée pour assurer leur entraînement. On peut toutefois supposer qu'il s'agit encore de prototypes et que les exécutions définitives bénéficieront d'améliorations.

Un matériel qui occupera probablement une place de premier plan dans un proche avenir est la faucheuse portée à fléaux. Comme son nom l'indique, cette machine a été conçue d'après le même principe que la récolteuse de fourrages à fléaux. La vitesse circonférentielle des fléaux a cependant été réduite ici de moitié. Aussi la puissance absorbée par la faucheuse à fléaux est-elle de beaucoup inférieure à celle nécessaire à la récolteuse de fourrages, ce qui a permis d'augmenter sa largeur de travail jusqu'à 1 m 50 et même davantage. Abstraction faite des réalisations étrangères, on est en droit de supposer que des faucheuses à fléaux de fabrication suisse seront également lancées prochainement sur le marché. Il est à noter à ce propos que les faucheuses en question hachent et écrasent moins le fourrage que les récolteuses à fléaux. Par ailleurs, la fonction que doit remplir une faucheuse à fléaux n'est pas la même que celle d'une barre de coupe. Cette nouvelle machine doit en effet servir à accélérer le processus de dessication des fourrages secs. Chacun sait que la récolteuse de fourrages et le conditionneur de fourrages écrasent partiellement ou totalement le produit récolté, ce qui a pour conséquence de réduire la durée du séchage. Rappelons que le conditionneur peut comporter des rouleaux cannelés qui brisent simplement les tiges (écrasement partiel) ou des rouleaux lisses qui font office de laminoir et les écrasent totalement. On a constaté que la récolteuse de fourrages permet de diminuer davantage la durée du séchage que le conditionneur de fourrages. Mais les pertes de folioles sont presque toujours plus élevées avec la récolteuse. Etant donné, cependant, que la faucheuse à fléaux hache et écrase moins le fourrage que cette dernière, il semble que les pertes susmentionnées devraient être admissibles. Par ailleurs, les machines qui écrasent les tiges des fourrages ne présentent vraiment de l'intérêt que pour les exploitations comportant une installation pour la dessication complémentaire du foin en grange, du fait que le fourrage écrasé absorbe davantage

d'eau au court de la nuit que le fourrage non écrasé. Si l'on réussit cependant, grâce aux faucheuses à fléaux, à obtenir en une journée du foin demi-sec d'une teneur en eau inférieure à 40 % (il résulte d'essais effectués chez nous et à l'étranger que ce devrait être possible), ces nouveaux matériels et d'autres similaires ont alors de sérieuses chances de succès pour l'avenir. Leur emploi permettra non seulement de réduire considérablement les frais de séchage en grange par ventilation forcée, mais aussi, ce qui s'avère encore plus important, de supprimer pratiquement les risques de dégâts causés par le mauvais temps. Il est en effet plus facile de prévoir le temps qu'il fera pendant les prochaines 5 ou 7 heures que pendant les 2 prochains jours.

Illustration de la première page de couverture.

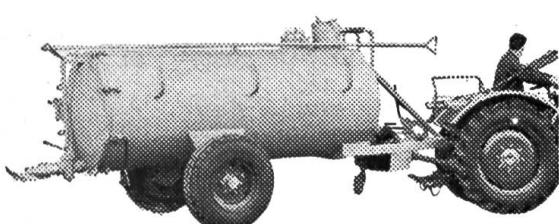
**Changer les instruments rapidement et sans peine grâce au nouveau
RELEVAGE AUTOMATIQUE TROIS POINTS RAU.**

La fabrique de machines RAU a trouvé une solution ingénieuse pour changer rapidement et sans peine les instruments grâce au relevage automatique trois points RAU. Ce relevage automatique trois points fixe les instruments de toutes marques conçus pour le relevage hydraulique, grâce à ses trois prises automatiques. Le conducteur reste sur son siège pour changer les instruments avec ce RELEVEMENT AUTOMATIQUE RAU qui peut être échangé contre tout relevage hydraulique normal à trois points. Des fabricants de tracteurs se seraient déjà intéressés à ce nouveau système d'attache pour le monter sur leurs tracteurs comme équipement spécial. Le RELEVAGE AUTOMATIQUE TROIS POINTS RAU remplit toutes les fonctions du relevage hydraulique normal, il convient aux catégories I et II et pourra s'adapter à une normalisation éventuelle du système de relevage. Le RELEVAGE AUTOMATIQUE TROIS POINTS RAU n'exige aucune pièce supplémentaire pour les instruments et l'attelage ne s'allonge pas; le centre de gravité ne s'en trouve point perturbé.

Le RELEVAGE AUTOMATIQUE TROIS POINTS RAU peut fixer des instruments en position oblique; les adolescents et les femmes peuvent changer eux-mêmes les instruments si le tracteur est équipé du relevage RAU.

Le RELEVAGE AUTOMATIQUE TROIS POINTS RAU ne gêne ni la prise de force, ni le dispositif d'attelage du tracteur.

L'UMA présentera le nouveau RELEVAGE AUTOMATIQUE TROIS POINTS RAU à l'Exposition suisse de machines agricoles à Lausanne, halle 36, du 21 au 26 avril prochain.



**La citerne aspirante et
refoulante *Sensa***

a fait ses preuves de qualité depuis
3 ans.

Demandez prospectus et
démonstrations.

La citerne **Sensa** aspire 1800 litres de purin à la minute.

SENSA Fabrique de remorques et chars, 1725 Posieux FR. Tél. 037 / 312 46

Nous cherchons agents régionaux.